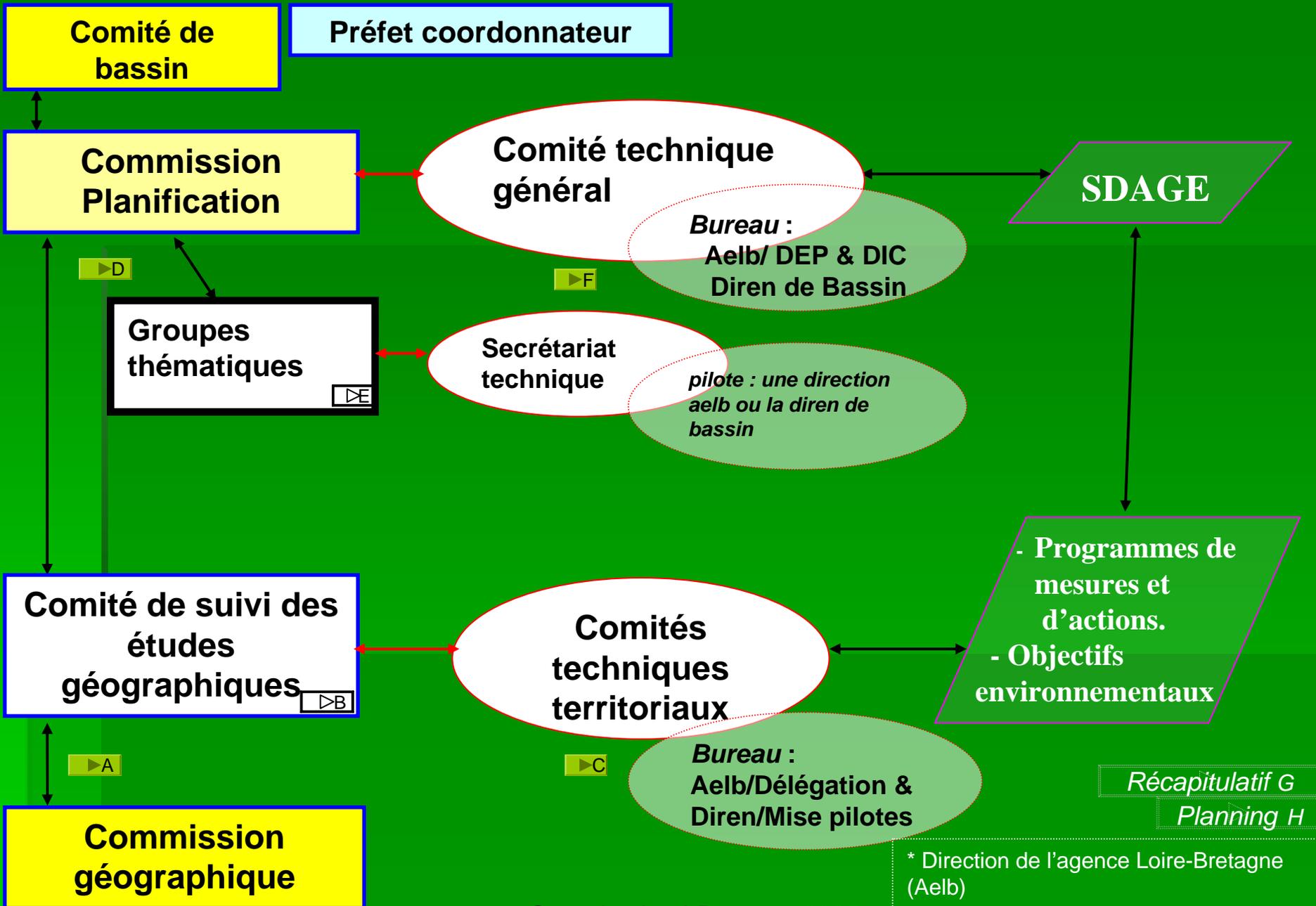


SDAGE et Programme de mesures et d'actions

Organisation et Planning



* Direction de l'agence Loire-Bretagne (Aelb)

DEP : évaluation et prospective

DIC : information et communication



Une organisation décentralisée ^A

Sur un plan politique

- Sous-programme de mesures réalisé sous l'égide des commissions géographiques
- Mise en place d'un comité de suivi à partir de commission géographique pour une meilleure réactivité
- L'association forte des CLE, des conseils généraux et régionaux, des chambres consulaires



Les comités de suivi ^B

- Proposition d'une composition « ramassée »
(à valider par le comité de bassin)
 - Le président de la commission géographique
 - 6 élus (dont un président de CLE)
 - 1 représentant de l'Etat (DIREN ?)
 - 4 usagers (2 industriels, 2 agriculteurs)
 - 1 représentant des consommateurs
 - 1 représentant « protection de la nature »
 - 1 représentant des pêcheurs

Début à l'automne 2005

Une organisation décentralisée

Sur un plan technique

- Un comité technique territorial réunissant

Délégations de l'agence et les DIREN

MISEs, CSP

Techniciens des Conseils généraux

Techniciens des Conseils Régionaux

Animateurs CLE

1 ou 2 Techniciens représentants des CA et CRCA

1 ou 2 Techniciens représentants des CCI et CRCI

1 ou 2 Techniciens représentants des CM et CRM

Autres : DRIRE, DRASS, ...

Un bureau du comité technique territorial

Une délégation de l'agence et une DIREN/mise pilotes avec une ou plusieurs MISE associées



La coordination de bassin ^D

Sur un plan politique

- Le comité de bassin, le préfet coordonnateur
- La commission Planification
- Appui sur 6 groupes thématiques CA / CB

Les groupes thématiques (1/2) ^E

6 groupes

- Milieux aquatiques, zones humides, MEFM
- Lutte contre la pollution des eaux
- Gestion quantitative, étiages et inondations
- Aspects économiques et financiers
- Littoral
- Information et communication

Les groupes thématiques (2/2)



Le mandat

- Effectuer un bilan du SDAGE 1996 :
 - Avis sur préconisations (à garder, supprimer, modifier)
 - Enseignements pour le futur SDAGE
- Définir les principales orientations du 9ème programme
- Définir les principales orientations du SDAGE
- Donner un avis sur les principales mesures préconisées dans les « sous programmes de mesure » et être une force de proposition

La coordination de bassin (1/2) ^F

Sur un plan technique

- Un comité technique général (CTG) pour coordonner, fournir les méthodologies regroupant : AE siège, Diren de bassin, délégations et Diren pilotes territoriaux, CSP, autres experts éventuels
- Un bureau du CTG (AE siège et Diren de bassin) pour pilotage au jour le jour du PM et du SDAGE



La coordination de bassin (2/2)

Sur le plan technique (suite)

Six secrétariats (thématiques) techniques (AE siège, DDB, 1 délégation, 1 Diren, experts) support des groupes thématiques du CB

Thème	Service pilote
Milieux aquatiques, zones humides et masses d'eau fortement modifiées	AELB/Direction des espaces ruraux
Lutte contre la pollution, substances prioritaires	AELB/Direction industries
Gestion quantitative : étiages et inondations	DIREN de bassin
Aspects financiers et économiques	AELB/Direction évaluation et prospective
Littoral (commission «littoral»)	AELB/Direction évaluation et prospective
Information communication (commission «information et communication»).	AELB/Direction information et communication

Groupes	Rôle du groupe	Composition*
Groupes thématiques	<i>Instance politique qui traite les principaux enjeux de la DCE (6 thèmes)</i>	<i>Détermination au CB de sept-05 (Membres du CB, du CA, techniciens et experts)</i>
Secrétariat des groupes thématiques	Assure le secrétariat technique des groupes thématiques	Siège agence ou DIREN bassin (comme pilote), 1 délégation de l'Agence, 1 DIREN
Comité technique général CTG	Pilotage général et coordination du Programme de mesures (PMA) Relais vers les CTT Préparer le SDAGE	Agence : Directions du siège (DEP, DIC, DCL, DI, DER), toutes les délégation régionales et les DIREN/mise pilotes
Bureau du CTG	Assister le CTG	DEP, DIC et DIREN de bassin
Commission géographique (6)	<i>Donne un avis sur les études de chaque lot</i>	<i>Membres de chaque commission géographique</i>
Comité de suivi des études géographique (6)	<i>Structure politique plus légère que les com. géo. qui suit les études de chaque lot et se réunit 2 à 3 fois/an</i>	<i>Nommé sur proposition des présidents du comité de bassin et de la commission géographique</i>
Comité technique territorial CTT (6)	Instance de concertation technique sur l'étude programme de mesures au niveau local / Proposition d'objectifs env.	cf composition proposée
Bureau des CTT (6)	Pilote les travaux d'élaboration du programme de mesures (et le bureau d'étude)	Composition : délégation et diren/mise pilotes, avec une ou plusieurs MISE associées



Le planning (1/2)

- *Mai 05 – Octobre 05 : Consultation du public*
- Mars - mai 05 : Mise en place des CTT
- Juin 05 : Lancement des études programme de mesures et d'actions

- Jan 06 : Version 1 du programme de mesures
- 1er sem 06 : Concertation technique et politique (V2)
- Juin 06 : Avis CB sur le **projet de 9ème programme** et avant projet de SDAGE&PMA

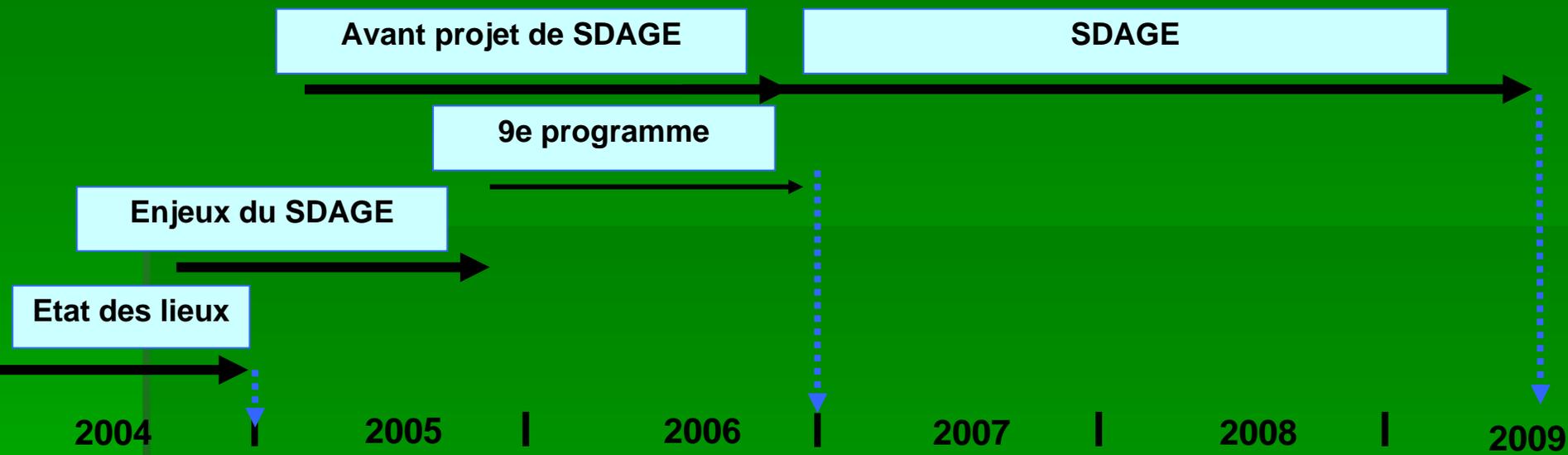
- Aut. 06 : Avis Com.Géo. sur le 9ème programme, l'avant projet de SDAGE et du programme des mesures
- Dec 06 : Approbation 9ème programme

Le planning (2/2)

- Début 2007 : nouvelle version du PM (V4)
- 1er semestre 07 : concertations techniques et politiques
- Juin 07 : validation par CB (V5)
- Aut 07 – Print. 08 : consultation du public (6 mois)
- Aut 08 – Hiv. 08 : consultation des assemblées
(4 mois)
- 1er semestre 09 : approbation CB, préfet de bassin

Participation des SAGE

- **Participation aux réunions techniques CTT** (environ 1 fois par trimestre).
- **Rendez-vous de travail** avec les BE.
- **Données et documents** utiles pour le programme de mesures.
- **Alimentation des études** programme de mesures au fur et à mesure de l'avancement des travaux des SAGE
- **Participation active** aux concertations techniques.
- **Relais** auprès des acteurs des BV.



Consultation sur les enjeux, et le programme de révision du SDAGE



Consultation sur le projet de SDAGE



consultation du public



consultation des assemblées



Les études Prog. de mesures

Les phases

- PHASE 1 et 2 (Jan 06): Réalisation d'une version V1
- PHASE 3 (mai 06) : Concertation technique (V2)
- PHASE 4 (déc 06) : Réalisation d'une version V3
- PHASE 5 (avril 07) : Concertation technique (V4)
- PHASE 6 : (sept 07) : Fin de l'étude

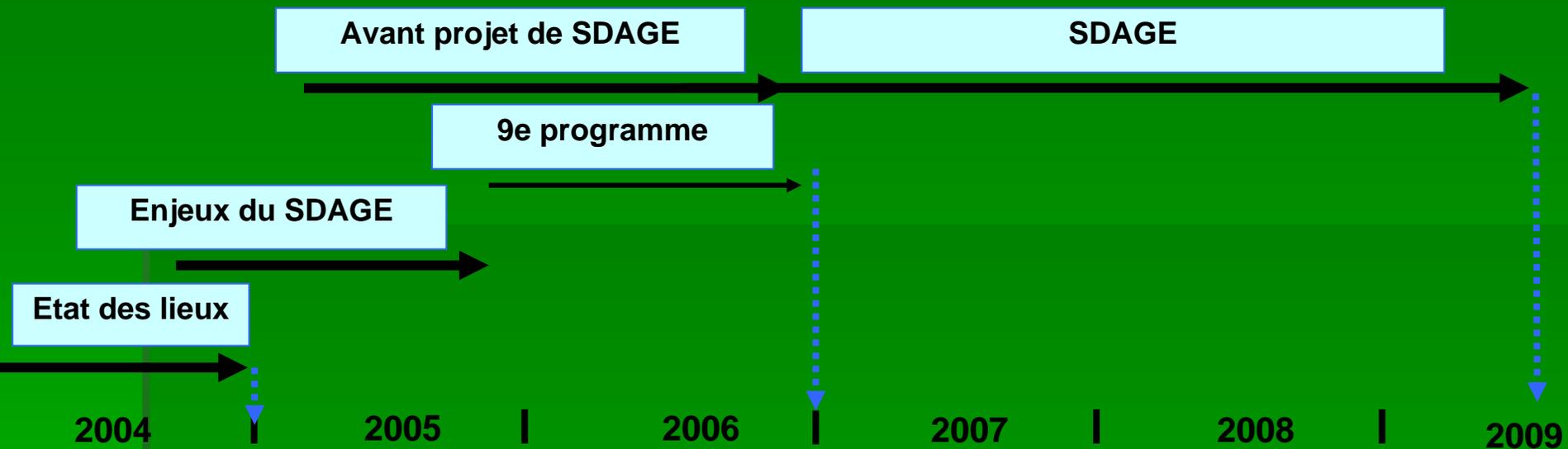
Les études Prog. de mesures détail de la phase 1

- PHASE 1: Cadrage, actualisation et liste des premières mesures
 - Etude d'un découpage des territoires
 - Compléments locaux des études de risques
 - Avis sur la mise en œuvre passée des réglementations
 - Répertoire théorique des mesures dans le contexte local
 - Application des directives du secteur « eau »
 - Gestion quantitative : audit
 - Gestion des zones humides : état des lieux.

Les études Prog. de mesures

Détail de la phase 2

- PHASE 2 : Réalisation d'une version V1
 - Finalisation du répertoire
 - Proposition d'objectifs environnementaux
 - PMA pour les zones en « RESPECT » et Première liste des actions dans les zones « NON RESPECT » ou « DOUTE »
 - Autres éléments du SDAGE
 - Cas des masses d'eau fortement modifiées MEFM
 - Prise en compte des résultats des caractérisations détaillées et études complémentaires
 - Prise en compte des projets d'aménagements risquant de détériorer l'état des masses d'eau



Consultation sur les enjeux, et le programme de révision du SDAGE



Consultation sur le projet de SDAGE



consultation du public



consultation des assemblées



Les études Prog. de mesures

Éléments à venir

- Éléments disponibles et textes de référence (circulaires, guides,...)
 - Avril 05 : Test méthodo.
 - Avril 05 : synthèse tests MEFM (économie)
 - Juin 05 : Guide technique désignation MEFM
 - Juin 05 : Définition provisoire du bon état
 - Juin 05 : Thésaurus des mesures possibles
 - Sep 05 : Guide analyse coût – efficacité
 - Sep 05 : Recueil des mesures « nationales »
 - Dec 05 : Guide sur la gestion des migrateurs
 - Dec 05 : Guide de rédaction du SDAGE
 - Dec 05 : Guide pour la définition des actions de résorption des substances prioritaires
 - Déc 05 : Guide pour la révision du registre des zones protégées

Autres Etudes complémentaires

- Les études au niveau du bassin
 - Caractérisation des ME Très petits cours d'eau
 - Caractérisation des ME de plans d'eau
 - Caractérisation détaillée des ME Souterraines
 - Caractérisation détaillée des ME Littorales
 - Réseaux de surveillance pour chaque type de masses d'eau : premières études en cours. Mise en place pour fin 2006.

Les études Prog. de mesures

Éléments à réunir

- Les éléments à réunir pour juin 05 le début de l'étude.
 - Documents des SAGE, contrats de rivières
 - Autres documents importants (schéma AEP, études 3P...) et données complémentaires.
- Site extranet
 - Mise à disposition des documents
 - Un répertoire par CTT et un répertoire commun concertation technique.